



Le Pradet *mag*

Magazine trimestriel | ÉTÉ 2023

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur le-pradet.fr



SÉCURITÉ

P. 8/11

AMÉNAGEMENT
DURABLE

P. 12/15

TRAVAUX

P. 16/17

RETOUR
SUR ACTU

P. 19/28



Retrouvez nos photos tous les jours sur Instagram :
@VilleLePradet



Retrouver cet été les nuits du Parc, pour des soirées inoubliables !

Le Pradet : Magazine trimestriel de la Ville du Pradet n°36
Directeur de la publication : Hervé Stassinis, Maire du Pradet
Rédaction : Cabinet du Maire - Service Communication
Photographies : Service Communication
Conception graphique : Agence DECLIK - www.declik.com
Impression : IACPA
Tirage : 8 000 exemplaires

facebook.com/lepradet | @VilleLePradet | @VilleLePradet



• SOMMAIRE •

	C'EST L'ÉTÉ	p.4-5
	CULTURE	p.6-7
	SÉCURITÉ	p.8-11
	AMÉNAGEMENT DURABLE	p.12-15
	TRAVAUX	p.16-17
	COMMERÇANTS	p.18
	RETOUR SUR ACTU	p.19-27
	PORT-CROS	p.28
	TPM	p.29
	TRIBUNES OPPOSITION	p.30
	CONSEIL MUNICIPAL	p.31

Un composteur à domicile et gratuit, ça vous dit?

La loi Agec prévoit qu'une solution de traitement des biodéchets soit à disposition de chaque foyer à compter du 1^{er} janvier 2024.

Pour répondre à cette obligation, le Sittomat, distribuera dans notre ville des composteurs individuels, à domicile, dans les maisons individuelles disposant d'un jardin.

Des agents de distribution viendront vous sensibiliser au compostage et vous donner un composteur dans les prochaines semaines, merci de leur réserver votre meilleur accueil.

Vous ne possédez pas de jardin, le Sittomat vous propose deux solutions :

- le lombricompostage,
- un site de compostage partagé pour votre copropriété,
- pour ces deux solutions, toutes les informations sur sittomat.fr – nos solutions compostage.





Chères Pradétanes, chers Pradétans,

Juin débute et avec lui la saison des festivités estivales !

Fête des Voisins, Fête de la Musique, concerts, balèti... Le Pradet ne manquera pas d'occasions de partager tous ensemble des moments conviviaux et festifs lors d'un été que la Ville a souhaité responsable et sécurisé.

En effet, je serai particulièrement attentif à ce que chacun puisse profiter de la saison en toute sérénité et dans le respect de notre environnement que nous devons préserver en ces temps annoncés de sécheresse.

Ainsi, seront mobilisés, comme toutes les années, les pompiers et la police municipale afin de veiller à votre sécurité et à votre tranquillité.

Le bien vivre ensemble relevant de la responsabilité de tous, je compte sur chacun d'entre vous pour prendre soins les uns des autres et pour respecter quelques gestes simples qui rendront notre été encore plus beau : veiller à la bonne hydratation des

plus jeunes et de nos anciens, respecter les horaires d'arrosage et la réglementation de la pêche de loisirs, rester vigilant quant aux risques incendies...

Solidaires et responsables seront donc les maîtres-mots d'un été que je vous souhaite agréable et chaud (mais pas trop !), en famille, entre amis ou en solitaire pour profiter de notre belle ville du Pradet, de ses paysages, de ses animations et de son agenda culturel particulièrement riche.

L'équipe de la majorité municipale et moi-même restons à votre disposition tout l'été et nous ferons un plaisir de vous croiser lors d'un événement culturel ou pour échanger au détour de l'un de nos formidables marchés de producteurs locaux !

Hervé Stassinos

Maire du Pradet

Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le Pradet au fil des découvertes

QUE VOUS SOUHAITIEZ PROFITER DU SOLEIL, DU FARNIENTE OU PARTIR À LA DÉCOUVERTE, VOICI QUELQUES IDÉES DE SORTIES, DE BALADES ET D'ACTIVITÉS À PRATIQUER SEUL, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS.



1 La Mine de Cap Garonne

Mettez votre casque et découvrez l'un des cinq plus beaux sites minéralogiques du monde! De la vie des mineurs à l'histoire de la roche, la visite de ces anciennes mines de cuivre est une leçon vivante, une aventure fascinante pour petits et grands. Un site exceptionnel situé au sommet du Cap Garonne avec une vue panoramique sur les Iles d'Hyères et la rade de Toulon, et au centre de nombreux chemins de randonnée.

Nouveautés 2023 : Exposition de paléontologie en partenariat avec le Musée d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence et la commune de Fox-Amphoux. Pour les enfants, ateliers et animations pédagogiques autour de la paléontologie. Découvrez également nos dinosaures qui ont investi les galeries de La Mine, les nouveaux aménagements intérieurs et extérieurs, une exposition fluorescente et la toute nouvelle boutique.


 Chemin du Baou Rouge

 Du mardi au dimanche de 10h à 17h en juillet et août

 04 94 08 32 46

2 Le Parc Cravéro


Écrin vert en plein centre-ville, le Parc Cravéro offre 3 000 m² de calme et de sérénité. Au milieu des nombreuses espèces végétales méditerranéennes, il ne vous reste qu'à trouver un coin d'ombre pour un pique-nique ou un moment de détente. Avant d'arriver à la galerie d'art Cravéro, vous pourrez faire une halte romantique près de la fontaine. Les plus petits trouveront quant à eux une aire de jeux avec toboggans, cabanes en bois, balançoires et circuit de billes (nouveau 2023)!

 De 8h à 20h, tous les jours de la semaine.

3 Les marchés provençaux

Les marchés hebdomadaires sont des lieux de rendez-vous et de rencontres pour les Pradétans. Petits artisans et producteurs locaux vous y proposeront des fruits, légumes et poisson frais, du miel, des fleurs, des épices, des plats traiteurs mais aussi de l'artisanat. Il ne vous reste plus qu'à vous laisser guider au fil des couleurs et au gré des saveurs provençales.

 Places Général de Gaulle et Paul Flamenq

 Marché des producteurs locaux tous les mardis et dimanches matin, de 8h à 12h. Marché provençal hebdomadaire tous les vendredis matin de 8h à 12h.

4 Le Bois de Courbebaisse

Grâce à la qualité de son patrimoine architectural et à la diversité de sa végétation, le Bois de Courbebaisse vous accueillera pour une balade intimiste. Sur les restanques de l'ancien jardin d'agrément de la maison de maître, poussent désormais toutes sortes de plantes aromatiques. Plus haut, la forêt reprend ses droits et monte à l'assaut de la colline avec de très beaux spécimens de chênes pubescents, de chênes-lièges et de pins d'Alep.

 Jours et horaires d'ouverture: libre accès, tous les jours de la semaine.



5 Randonnées à la Colle Noire

À partir de la plage de La Garonne, vous pourrez rejoindre le Fort de La Gavresse en passant par le Port des Oursinières et par La Mine de Cap Garonne. La vue est imprenable! D'un côté, vous pourrez voir la côte depuis Notre-Dame du Mai jusqu'au Bec de l'Aigle, De l'autre, vous pourrez admirer le Tombolo de Giens, les Îles d'Or, jusqu'à Brégançon et au Cap Bénat.

6 5 plages Pavillon bleu

Le Pradet offre 5 plages: La Garonne, Les Oursinières, Le Pin de Galle, Le Monaco et Les Bonnettes. Pavillon bleu des plages propres et, selon vos préférences: sable fin ou galets, dans la nature plus sauvage ou à proximité de la base nautique pour les plus actifs... vous aurez l'embarras du choix!

7 Les produits du terroir

Le Pradet, c'est avant tout un terroir de qualité qui offre un large éventail de produits naturels et locaux: œufs, miels, escargots, fruits et légumes... Découvrez également les vins de Provence élevés dans les deux domaines viticoles de la commune: Le Clos Cibonne et La Navicelle.





8 Le Parc Nature

Véritable poumon de verdure entre les communes de La Garde et du Pradet, l'Espace Nature du Plan s'étend sur 130 hectares de nature. Le site offre aux plus sportifs la possibilité de parcourir 5 km de pistes cyclables et 2,5 km de chemins équestres. Un sentier pédestre de 11 km est également à votre disposition. Vous pourrez y observer les nombreuses espèces d'oiseaux qui viennent se reposer ou se nourrir aux abords des points d'eau. Une aire de jeux pour enfants et un espace dédié aux pique-niques agrémenteront cette promenade à l'intention des familles.

9 Club Nautique La Garonne

À partir du 1^{er} juillet, le Club Nautique du Pradet vous propose une multitude d'activités, entre 9h et 19h non-stop. Que vous choisissiez un stage à la semaine, un cours particulier ou encore une location, la convivialité et l'énergie débordante de l'équipe vous feront passer un moment inoubliable. **Au programme :** catamaran, dériveur, planche à voile, funboard, optimist, kayak, paddle, paddle géant, wingfoil à 8 personnes.

☎ 04 94 75 19 03

@ clubvoile.pradet@gmail.com

Inscriptions sur le site internet :

📍 cnpradet.com ou à l'accueil du CNPG

10 Pradet Kite

L'école Pradet Kite vous propose des cours de kitesurf tous niveaux, de débutant à perfectionnement et de vous déposer en mer avec votre matériel ou celui de l'école. Les cours sont donnés en pleine eau avec départ en bateau pour une progression et une sécurité optimale. L'école est située au Club nautique de La Garonne.

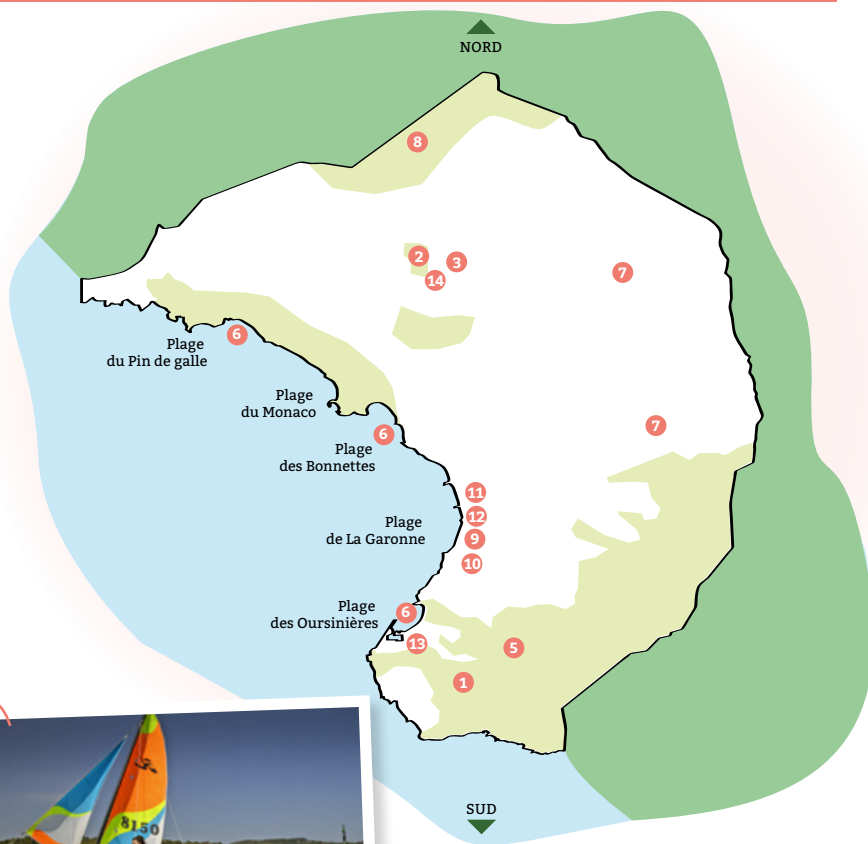
☎ 06 10 71 25 20

@ cedric@pradetkite.com

📍 www.pradetkite.com

11 Club de Kayak

Comme chaque été, le club vous propose kayaks et paddles à la location, mais aussi et surtout de découvrir les sentiers nautiques, randonnées en kayak avec guide, qui vous donnent un aperçu exhaustif de la richesse biologique et botanique du littoral Pradétan. Ils s'adressent à tous les publics.



13 Centre de plongée du Pradet

Le Centre de Plongée du Pradet, Association loi 1901 affiliée à la FFESSM, a été créé en 1989.

Que vous soyez novice ou plongeur confirmé, vous trouverez, dans le respect de l'environnement et de la réglementation en vigueur, un site de plongée adapté à votre niveau ainsi qu'un encadrement attentif et professionnel.

📍 Port des Oursinières

☎ 04 94 08 38 09

@ info@plongee-var.fr

Deux parcours : le sentier Est « Vers le Bau rouge », en direction de Carqueiranne, et le sentier Ouest « Sur les traces de Murat », en direction de Toulon.

Des mini stages pour les enfants, encadrés par un moniteur diplômé, sont également proposés.

☎ 04 94 21 55 33 / 06 44 31 38 80

@ kayakclubpradet@orange.fr

📍 www.clubkayaklepradet.fr

12 Aquabulles

L'association Aquabulles, en partenariat avec la ville du Pradet, organise pour les enfants des baptêmes de plongée tous les mercredis de juillet depuis la plage de La Garonne. Les bouées de signalisation du sentier sous-marin ont repris leur place.

📍 Plage de La Garonne

☎ 06 13 49 24 18

@ aquabulles83@aol.com

14 Office de Tourisme

L'Office de Tourisme propose un programme de visites guidées, animations et des tarifs préférentiels pour de nombreuses activités de la région.

📍 OT place Général de Gaulle

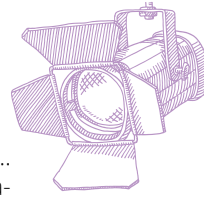
☎ 04 94 21 71 69

📍 www.lepradet-tourisme.fr

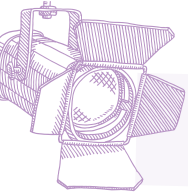




Vos rendez-vous culturels de l'été



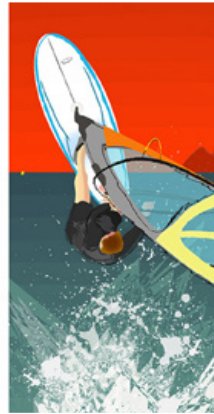
L'été c'est le lâcher-prise, la plage, le sable chaud, le farniente... le soleil, la plage, le sable chaud, le... et si c'était aussi l'occasion de s'amuser en s'instruisant, de se cultiver en s'amusant et d'en prendre plein les yeux sans être obligé de chausser des lunettes de soleil ? De se faire une toile à Cravéro ou... au Francis Veber ? Ou alors ~ pourquoi pas ? ~ aller à la Bibliothèque et avoir les Yeux dans les Jeux ? Au Pradet, rien n'est impossible ! Et pour le plus grand plaisir de tous !



EXPOSITIONS À LA GALERIE CRAVÉRO



Du 1^{er} au 24 juin
«L'envers du dehors»
~ Raphaël Dupouy ~ Photographie
Vernissage le jeudi 1^{er} juin à 18h30



Du 3 au 26 août
Ludovic Corseau ~ sculpture
Julien Veyssade ~ graphisme
Vernissage le jeudi 3 août à 18h30



Du 6 au 29 juillet
Marina DH ~ Peinture
Vernissage le jeudi 6 juillet à 18h30

INFO

La Galerie Cravéro est ouverte :

- le mardi de 15h à 18h,
 - le mercredi et le jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h,
 - le vendredi et le samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h.
- Entrée libre.

Tél : 04 94 08 69 79



Un été au Ciné

Quoi de plus agréable qu'une salle de cinéma en été ? De la fraîcheur, des émotions, de grandes et belles histoires !

Le Cinéma Francis Veber reprend ses quartiers d'été à partir du **mercredi 5 juillet** avec une programmation triée sur le volet ! Du blockbuster à l'opéra, en passant par les films d'animation et le cinéma d'Art et d'essai, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

Préparez-vous à l'aventure avec le dernier volet de Indiana Jones et *le Cadran de la Destinée*. Rejoignez l'équipe de Mission Impossible dans la première partie de *Dead Reckoning*. Vibrez avec des héros aux super-pouvoirs comme The Flash, Ninja Turtles Teenage Years, ou Spider-Man avec *Across The Spider-Verse*. Vous pourrez aussi venir rire avec la dernière comédie d'Isabelle Mergault, *Des mains en or*, ou celle de Greta Gerwig, *Barbie*.

Les plus jeunes se régaleront avec les films de Disney et Pixar *Elémentaire* et *La Petite Sirène*, ainsi le dernier film des studios DreamWorks : *Ruby, l'ado Kraken*. De grands réalisateurs comme Christopher Nolan, Nanni Moretti ou Wes Anderson seront eux aussi de la partie ! (*)

Les projections auront lieu tout l'été (juillet, août) lundi, mercredi, samedi et dimanche à partir de 14h.

Retrouvez le programme du cinéma sur www.le-pradet.fr
Tarifs : 6 € (plein tarif), 4,50 € (abonnés) et 4 € (enfants de moins de 14 ans).

(*) Attention : tous les films cités sont programmés, sous réserve de modification.



Théâtre: « En Compagnie des cigales » Jouer pour distraire, faire réfléchir et pour la bonne cause...



L'association artistique « En Compagnie des cigales » présente
« Musée haut, Musée bas », une comédie de Jean-Michel Ribes le
mardi 27 juin à 20h30 sur les planches de l'Espace des Arts.

« Musée haut, Musée bas » est une comédie satirique où il est certes question d'art ancien, mais aussi d'art moderne, de sculpture, de peinture, de nature et surtout de visiteurs, seuls, en couple, entre amis, en famille, en groupe... c'est également l'histoire d'un directeur survolté et de guides épuisés, bref, tout un petit monde qui fourmille dans les salles d'un drôle de musée.

La fondatrice de la Compagnie... « En Compagnie des cigales, Claudine Cartier » précise
« Passionnée de théâtre depuis toujours, j'ai eu envie de créer ma propre compagnie en arrivant au Pradet il y a deux ans. Aujourd'hui la troupe compte 9 comédiens. Notre ADN : trouver des textes drôles, mais avec du sens, des textes d'auteurs engagés, avec la volonté de nous produire au bénéfice de causes. C'est pourquoi, cette première représentation est organisée au profit de l'Association pradétane « les Ailes de Fée Morgane » à qui seront reversés les bénéfices de la soirée ainsi que tous les dons supplémentaires. »

<https://www.encompagniedescigales.com/>

INFO

Tarifs :
12 € (8 € pour les
-18 ans)

Contact : 06 16 67 49 75



La Bibliothèque Municipale se met à l'heure d'été!

Mercredi des tout-petits

Le 7 juin à 10h et à 10h45

Le 5 et le 19 juillet à 10h

Durée : 30 minutes

Enfants de 6 mois à 3 ans

Gratuit, inscription obligatoire
au 04 94 14 05 24, nombre de
places limité.

Histoires du mercredi

Le 28 juin à 16h

et le 12 juillet à 10h

Durée : 30 minutes

Enfants de 6 mois à 3 ans

Gratuit, inscription obligatoire
au 04 94 14 05 24, nombre de
places limité.

Atelier d'écriture dirigé par Marie Nollet, autrice de romans jeunesse

Samedi 24 juin à 10h

Rencontre organisée par l'Agence
Régionale du Livre, dans le cadre de
la manifestation « On lirait le Sud »

- Durée : 1h30

Enfants de 8 à 12 ans - Gratuit,
inscription obligatoire au
04 94 14 05 24, nombre de places
limité.

Jeux de société avec l'Association Les Yeux dans les Jeux

Jeudis 13 et 20 juillet à 10h

Durée : 2 h

Des jeux pour toutes et tous à partir
de 8 ans

Une sélection de jeux coopératifs,
de jeux d'ambiance et de jeux
de stratégie - Gratuit, inscription
obligatoire au 04 94 14 05 24,
nombre de places limité.

Atelier créatif « Lettres et Images » animé par Claire Dubreucq, artiste plasticienne

Mardi 11 juillet à 9h30

Création de belles lettres

ornementées d'animaux et de
végétaux, en lien avec l'œuvre
de Colette. Atelier organisé par
le Département du Var dans le
cadre de la Fête du Livre. Durée :
2h - Tout public à partir de 7 ans -
Gratuit, inscription obligatoire au
04 94 14 05 24, nombre de places
limité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE PÔLE CULTUREL

130, boulevard Jean Jaurès
Tél : 04 94 14 05 24
<https://bibliotheque.le-pradet.fr/>

Horaires d'ouverture d'été :

À partir du 1^{er} juillet

Mardi au samedi
8h30 -12h30

Fermeture estivale
du 25 juillet au 21 août

Réouverture le mardi 22 août

Un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Pour la prévention et la protection des Pradétans



La tranquillité publique des Pradétans et le bien-vivre au Pradet constituent une des priorités de l'équipe municipale. Afin de coordonner l'action de tous les acteurs œuvrant dans ces domaines, un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.). Cet outil incontournable a été instauré dans la lutte contre l'insécurité et les incivilités, a vu officiellement le jour le 16 novembre dernier.

À la première réunion plénière de cette instance, présidée conjointement par la municipalité, maire du Pradet et Samuel FINIELZ, Procureur de la République de Toulon, ont également

été associés. Lors d'échanges fructueux, la municipalité a pu réaffirmer son attachement à traiter tous les problèmes de sécurité intra-communaux. Les mesures prises dans ce domaine depuis 2014, tant au titre de la vidéo-protection que de l'amélioration des équipements des policiers municipaux (cf. infra) ont été détaillées. Pour sa part, le Procureur de la République a rappelé l'existence d'alternatives à la procédure judiciaire, comme le rappel à l'ordre et la transaction pénale (cf. infra) et invité la commune à s'inscrire dans cette collaboration, ce que le dernier conseil municipal a entériné. Le magistrat a également proposé aux participants de retenir 2 thèmes qu'il

juge prioritaires sur notre territoire : la tranquillité Publique et la jeunesse d'une part, les personnes vulnérables d'autre part (violences intra-familiales et syndrome de Diogène notamment). Cette réunion de lancement du CLSPD a également permis de fixer le règlement intérieur et la création de cellules de veille, en activité depuis plusieurs mois maintenant. À ce jour, les préconisations et initiatives du C.L.S.P.D. du Pradet, ainsi que les actions des cellules de veille dans son cadre se poursuivent au service du bien vivre-ensemble au Pradet.

** D'autres partenaires ont été conviés mais n'ont pu assister à cette réunion comme le Conseil départemental et l'éducation nationale*

Une Police Municipale au plus près de tous les Pradétans

Effectif

10 policiers dont le chef de poste et son adjoint

3 personnels administratifs



modernisé et permet désormais l'utilisation d'armes de poing plus légères, plus maniables et plus performantes.

Et la sécurité... routière?

La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans la commune en faisant, notamment, respecter les décisions prises par le maire et son conseil municipal. Au Pradet, outre ses missions traditionnelles, la Police Municipale joue un rôle de plus en plus actif d'interface avec la population. Ainsi, en accord avec les préconisations de CLSPD, ses agents, tous référents d'un secteur géographique du territoire, sont au contact des habitants, des CIL et de leurs représentants, des commerçants ainsi que des bailleurs sociaux. Les policiers municipaux interviennent, également, en milieu scolaire où ils accompagnent les associations spécialisées dans la prévention du harcèlement à l'école ou dans le cadre des violences scolaires. La sécurité des Pradétans étant au centre des préoccupations de l'équipe municipale, les actions de formation des agents de la Police Municipale, l'amélioration de leurs conditions de travail, des moyens mis à leur disposition sont autant de priorités. C'est ainsi qu'un nouveau poste de police a pu voir le jour en 2020. De la même manière, la vidéo-protection sera très rapidement étendue à l'ensemble du territoire pradétan avec 20 caméras supplémentaires. Enfin, l'armement des policiers municipaux a été

La tranquillité publique et la sécurité au quotidien passent aussi par le respect des règles de la route et de la circulation, surtout en ces temps de développement exponentiel de ce qu'on a désormais coutume d'appeler les modes de transport alternatifs, telle la trottinette électrique, et la multiplication des conduites dites à risque. Des actions de formation à la sécurité routière à destination de nos écoliers se sont déroulées dans les écoles du Pradet en mars et avril derniers. Ces sessions permettent aux enfants les plus doués de représenter Le Pradet lors du prochain challenge intercommunal. L'installation à la Bâtie, d'une piste routière pérenne permettra d'organiser des séances en toute sécurité et dans des conditions optimales. La signalisation au sol et la matérialisation de la piste devraient être finalisées pour la rentrée scolaire prochaine. Enfin, le 13 avril dernier, les examens du « permis piéton » ont eu lieu dans toutes les classes de CE2 du Pradet. Les permis ont été officiellement remis aux nouveaux titulaires ~ émus, comme il se doit ~ par le Maire Hervé Stassinos, entouré de l'Inspecteur d'Académie, des représentants des parents d'élèves et de nos partenaires de la MAIF.



Mise en place de patrouille mixte la Police municipale et la Police Nationale, dans le cadre du CLSPD

Un CLSPD pour quoi faire?

Créé par le décret du 17 juillet 2002 et consacré par l'article 1 de la loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance, le CLSPD est un cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et pour la prévention de la délinquance dans une commune. Il est présidé par le maire et rassemble en son sein les responsables des institutions (police, justice, éducation nationale notamment) et des organismes publics (HLM) ou privés concernés par les problèmes liés à l'insécurité sur le territoire de la commune. Le CLSPD favorise l'échange d'informations entre les différentes parties prenantes à sa mise en place et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Il assure en outre le suivi du Contrat Local de Sécurité (*). Enfin, le CLSPD est consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville.

(* Le Contrat Local de Sécurité est établi par l'ensemble des acteurs concernés dans les champs de la prévention et de la sécurité sur un territoire déterminé. Le CLS s'intègre dans la définition de l'action publique territoriale en matière de sécurité et intervient en corollaire au développement de la police de proximité.



La sécurité des seniors au cœur des préoccupations de la ville

Les seniors sont de plus en plus victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs. Face à ce phénomène, la ville du Pradet et sa Police municipale ont mis en place, avec le soutien de la Police Nationale, une conférence autour de la sécurité des séniors.

« Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants. Les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider »

a souligné le maire Hervé Stassinis, en préambule de la conférence, avant de poursuivre : « Cette conférence s'inscrit dans une démarche politique de prévention sur la sécurité publique. Si elle a principalement pour cible les 60 ans et plus, les conseils donnés pourront servir à tout un chacun ». Tout au long de la matinée, les échanges ont été constructifs. Il a été notamment question de la sécurité informatique comme comment bloquer des mails frauduleux, créer un mot de passe sécurisé, acheter et payer de manière sécurisée sur Internet. Tout cela est un savoir-faire indispensable pour naviguer en toute sécurité sur le net... mais c'est loin d'être une évidence !

Numéros utiles

Numéro d'urgence : 112

Police / Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 683 208

Infos escroqueries : 0 811 020 217

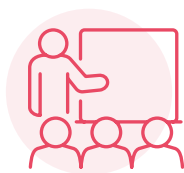
SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

Info Escroqueries : 0 811 020 217



Quelques gestes simples

Gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté est important :

- Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles ; vous pouvez également les mémoriser dans votre téléphone ;
- La nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles (gardez à votre portée une lampe de poche) ;
- Il existe des sociétés de téléassistance, n'hésitez pas à faire appel à leurs services pour vous aider.
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Se protéger des cambriolages

La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre

domicile :

- Équiper votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- Installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseil à un spécialiste ;
- Changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés.

Utilisez efficacement les équipements de protection :

- La porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ;
- Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique ;

- Ne laissez jamais vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... confiez-les à une personne de confiance ;
- Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

L'absence de renseignements handicape les malfaiteurs :

- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés ;
- Sur votre boîte à lettres ou votre porte, ne précisez que votre nom sans faire mention du prénom. De même, il n'est pas utile de préciser les mentions « veuf » pour les hommes, « Madame », « mademoiselle » ou « veuve » pour les femmes.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. (Attention, les piles de linge sont les cachettes les plus connues !) Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.



Se prémunir contre le vol à la fausse qualité

- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
- Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.



Les dangers d'internet

- Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par « https ».
- L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.
- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.
- Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie.



Signature d'une convention avec un apiculteur sur les terrains de la Pauline

Le 31 mars dernier, la Ville du Pradet a signé avec M. FERNANDEZ une convention de mise à disposition gratuite d'une partie des terrains communaux de la Pauline pour y installer une dizaine de ruches.

En contrepartie, l'apiculteur s'est engagé à développer un volet pédagogique et proposera des animations autour des abeilles et de la vie de la ruche.

Agriculture

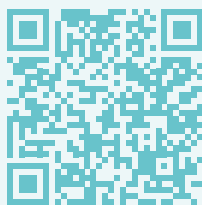
La Zone Agricole Protégée (ZAP)

Après l'enquête publique qui s'est déroulée en fin d'année 2022, le projet de zone agricole protégée a été validé par le Conseil municipal lors de sa séance du 3 avril dernier et doit être entériné par arrêté préfectoral prochainement. La phase d'animation pourra alors débuter.

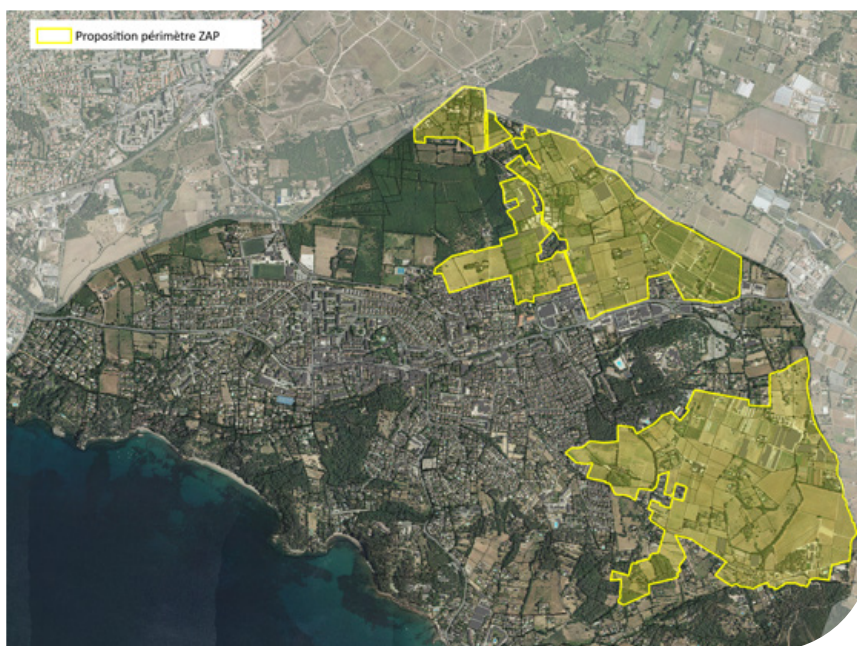
Un des objectifs de cette ZAP est la lutte contre l'enrichissement des terres et l'incitation des propriétaires fonciers agricoles à accueillir des agriculteurs. En partenariat avec la Chambre d'agriculture du Var, l'animation foncière sur ce territoire va être renforcée et une réunion avec des propriétaires de terres en friche est programmée pour le 28 septembre prochain.

La Zone Agricole Protégée permet ainsi de protéger durablement la vocation agricole de certains espaces et de les soustraire à la pression foncière. Le Pradet Mag vous invite à faire le point sur quelques idées reçues sur les ZAP en vous rendant sur le site internet de la ville, sur lequel vous pourrez découvrir un article dédié.

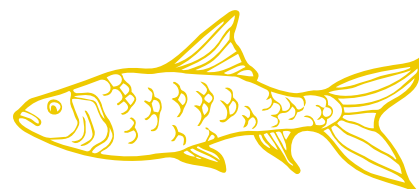
IDÉES REÇUES SUR LA ZAP



www.le-pradet.fr/zone-agricole-protgee/



Pour un été en règle



Rappel sur la réglementation de la pêche de loisir

Certaines espèces sont strictement protégées et donc interdites de pêche (le mérou brun, le corb, la grande nacre, la grande cigale), tandis que d'autres sont réglementées et ne peuvent faire l'objet d'une pêche que sous certaines conditions.

Le poulpe (*Octopus vulgaris*)

Le prélèvement est interdit du 1^{er} juin au 30 septembre

Les oursins (*Paracentrotus lividus*)

Le prélèvement est interdit du 16 avril au 30 novembre

La pêche sous-marine est également réglementée.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES OBLIGATIONS ET LES INTERDITS



www.le-pradet.fr/vos-services/environnement/la-chasse-et-la-peche/

Dans le sentier sous-marin

Le sentier sous-marin situé entre les plages de La Garonne et des Our-sinières est une Zone Interdite aux Embarcations à Moteurs (ZIEM) définie par arrêté préfectoral. Toutes les formes de plongée sous-marines y sont interdites. Il s'agit d'un parcours balisé qui fait découvrir plusieurs types de milieux (roches, herbiers, pleine eau...) où vous aurez l'occasion d'observer une grande diversité d'espèces animales et végétales. Pour chaque milieu traversé, une bouée ludique présente des espèces que vous devrez reconnaître.

La posidonie (*Posidonia oceanica*)

Le poumon de la Méditerranée

La Posidonie n'est pas une algue mais bien une plante marine à fleurs !

Elle forme sous la surface de l'eau de véritables forêts, ce sont les herbiers de Posidonie. Ils constituent de véritables oasis pour la faune et la flore marines, offrant des supports de fixation, une source de nourriture et d'abris aux animaux pour se cacher et se reproduire.

Grands producteurs d'oxygène, ils ont aussi de belles capacités de capture du CO₂ ; ils contribuent donc à lutter contre les effets néfastes du changement climatique.

Sous la mer, leurs feuilles forment un écran qui freine l'énergie de la houle et des courants. La Posidonie est également un indicateur de la qualité globale du milieu. Un herbier vivace et en bonne santé est révélateur d'une très bonne qualité de l'eau de baignade ! Espèce protégée depuis 1976 au regard de tous les bénéfices qu'elle apporte, la Posidonie doit être préservée, vivante autant que morte.

Les banquettes

Lors des tempêtes d'automne, les feuilles mortes de Posidonie viennent s'échouer sur le rivage. Elles s'accumulent et forment de véritables banquettes, édifices naturels qui amortissent les vagues et contribuent efficacement à la protection de la plage contre l'érosion.

Les zones réglementées du littoral pradétan

Petits rappels de ce que vous pouvez faire (ou ne devez pas faire) pendant vos activités nautiques aux abords des plages.

Chaque été, le littoral du Pradet est soumis à une série de règles afin d'assurer la sécurité des usagers dans la bande des 300 mètres. Ces zonages relèvent du Code de la mer (zones réservées à la baignade, zones d'interdiction d'engins motorisés, zones de mises à l'eau, sentier sous-marin...).

LES ZONES RÉGLEMENTAIRES



www.le-pradet.fr/decouvrir-le-pradet/le-littoral/reglementation-des-zones-sur-le-plan-deau/

Les douches de plage, c'est fini !

La raréfaction de la ressource en eau nécessite une mobilisation de tous les acteurs. C'est pourquoi Le Pradet a décidé de supprimer ses douches de plage depuis l'été dernier et maintient ce choix responsable.



Les moustiques

Aujourd'hui très implantés et actifs dans toute la Région PACA, ils sont les invités indésirables de nos soirées et nuits estivales !



La carte d'identité du moustique :

•Lieu de naissance : Récipients ou objets retenant de l'eau autour des habitations.



•Lieu de vie : dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance.



•Durée de vie : 1 mois.



•Particularités : Il pique toute la journée, principalement tôt le matin et au coucher du soleil et est particulièrement agressif.

Les gestes simples à effectuer chaque semaine

Le moustique qui vous pique naît et vit chez vous. Il lui suffit d'un peu d'eau et de quelques jours pour se développer

Petite astuce : mettez du sable dans les soucoupes de pots de fleurs : l'eau sera présente pour la plante, mais le moustique ne pourra pas y pondre. Pensez aussi à mettre les petits récipients à l'abri de la pluie, vérifiez le bon

écoulement des eaux pluviales (gouttières, grilles d'évacuation) et videz régulièrement les coupelles des pots de fleurs.

Les pièges anti moustiques installés par la commune

Dans les zones d'habitats collectifs, la commune a installé 20 pièges, pour un montant de plus de 70 000 €. Des pièges supplémentaires seront posés par les services municipaux dans les prochains mois. Des traitements larvicides saisonniers sont également réalisés par une entreprise spécialisée durant la période estivale. Ces traitements se réalisent par pulvérisation de biocides.

Quelques chiffres



80 %

des gîtes larvaires sont créés par l'Homme autour de son habitation

300

c'est le nombre d'œufs que peut pondre un moustique en l'espace d'un mois

150 m

c'est le rayon de déplacement d'un moustique tigre.

97 %

des habitants de la région PACA vivent au contact du moustique tigre



Le risque de feux de forêt

Rappel OLD / débroussaillage

Le Var fait partie des départements les plus exposés au risque de feux de forêt. Le respect des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) est le principal outil de prévention ; il repose sur l'action de chaque propriétaire des terrains situés à moins de 200 mètres de forêts ou de bois.

Pourquoi débroussailler ?

Pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal, en procédant à l'élagage des arbres

conservés et en éliminant les déchets verts issus des coupes.

Procéder au débroussaillage est le meilleur moyen de réduire l'exposition des biens et des personnes au risque d'incendie de forêt et de permettre aux services de secours d'intervenir dans des conditions de sécurité acceptables.

Débroussailler c'est également respecter la loi

Dans notre région, particulièrement à risque, il est obligatoire de débroussailler tout au long de l'année son terrain ainsi que le chemin d'accès (code forestier et

arrêté préfectoral du 30 mars 2015). Toutefois, il est fortement déconseillé, voire interdit dans certains cas, d'effectuer votre débroussaillage en période estivale (juillet/août) en raison des risques de départ de feu induits par ces travaux.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 € et, à la suite d'une mise en demeure restée sans effet, celle-ci peut atteindre 30 € par m² non débroussaillé.

Comment débroussailler ?

Les services de l'Etat avec l'appui de l'Office National des Forêts ont édité une plaquette afin d'illustrer les prescriptions de l'arrêté préfectoral et ainsi guider les propriétaires

concernés dans la mise aux normes de leur habitation.

La ville du Pradet accompagne les propriétaires qui le souhaitent en proposant un service de conseils techniques, délivré par un agent de l'Office national des Forêts et un agent municipal. Il vous suffit pour cela de vous rapprocher du service environnement de la Mairie.

Plus d'informations auprès du service environnement de la Mairie :
04 94 08 69 64
environnement@le-pradet.fr

Accès aux massifs forestiers

Comme chaque été, du 15 juin au 30 septembre, en raison des risques d'incendie, la Préfecture règlemente chaque jour la pénétration et la circulation au sein des 9 massifs forestiers varois, par un code couleur en fonction de l'intensité du risque (dégradé allant du vert au rouge).

Sur le territoire du Pradet, le massif de la Colle Noire et le bois de Courbebaisse sont concernés par ce dispositif. En journée rouge (risque très sévère ou extrême), l'accès y est interdit au public. L'information est disponible sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme Intercommunal et de la Ville du Pradet. Une signalétique adaptée est également affichée à toutes les entrées des deux massifs.

Vous pouvez consulter la carte qui est publiée chaque jour, avant 19 h, pour la journée du lendemain, sur le site de la Préfecture du Var : <http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-du-var-a2898.html>

Les restrictions de passage et de stationnement dans les terrains boisés, en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, constituent, avec l'obligation de débroussaillage et l'interdiction d'emploi du feu, l'une des mesures essentielles de la politique de prévention contre les incendies de forêts.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service Environnement de la Ville du Pradet au 04 94 08 69 64 ou par mail à l'adresse environnement@le-pradet.fr

La sécheresse

Le déficit hydrique sévère observé depuis 2 ans (2021 et 2022) dans le sud-est de la France s'est traduit par une sécheresse exceptionnelle dans du Var, tant par sa durée que par son ampleur. Cette sécheresse s'est accentuée ces derniers mois avec un hiver particulièrement sec.

La commune du Pradet est actuellement placée en "Alerte sécheresse".

Il est capital pour chacun d'entre nous d'adopter une gestion économe de la ressource en eau et de respecter les mesures générales qui s'appliquent dans son usage quotidien :

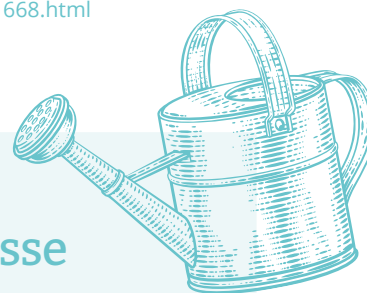
- Utilisez seulement la stricte quantité d'eau nécessaire à votre usage ;
- Limitez les arrosages (interdits entre 9h et 19h), tout en privilégiant les systèmes économes ;
- Installez des systèmes de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage et mettez en place des techniques

d'arrosage économes telles que le goutte-à-goutte ;

- Le lavage des voitures (sauf dans les stations de lavage professionnelles) et le remplissage des piscines sont interdits ;
- Lutte contre les fuites.

En fonction de l'évolution de la situation, le préfet pourra renforcer les mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau, en application de l'arrêté-cadre sécheresse.

Pour suivre l'évolution de la situation de la sécheresse dans le Var, rendez-vous sur le site internet de la Préfecture du Var : <https://www.var.gouv.fr/point-de-situation-de-la-secheresse-dans-le-var-en-a11668.html>



Bon à savoir les niveaux d'alerte sécheresse



Vigilance

Information et incitation des particuliers aux économies d'eau



Alerte

Réduction de certains usages de 20 % (arrosage de pelouse, espaces verts, stades, golfs, ICPE, irrigation agricole) et arrosage interdit de 9h à 19h



Alerte renforcée

Réduction de certains usages de 40 % (arrosage de pelouse, espaces verts, stades, golfs, ICPE, irrigation agricole) et arrosage interdit de 9h à 19h



Crise

Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls sont autorisés les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usagers prioritaires (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)



Les travaux



1 Cool roofing

Dans le cadre du Budget Participatif, vous avez élu un projet de Cool Roofing, qui consiste à enduire de peinture blanche réfléchissante le toit d'un bâtiment pour en réduire substantiellement la température intérieure (jusqu'à 6°). Cette méthode a été appliquée sur les toitures de deux bâtiments publics tests : la Galerie Cravéro et l'Espace des Sports, soit sur une surface totale de 1 000 m².

2 Ici commence la mer

Toujours dans le cadre du Budget Participatif, « Ici commence la mer » a pour vocation de sensibiliser le public à la pollution générée par les déchets jetés dans les avaloirs, dont les mégots, qui cheminent, via le réseau pluvial, jusqu'à la mer. Parce que chaque petit geste compte, sensibiliser les citoyens à cette problématique est essentiel surtout quand on sait qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau !

Le Pradet a donc procédé, cet hiver, à la pose de macarons en lave émaillée et en laiton « Ici commence la mer » en bordure des grilles de récupération des eaux pluviales.

3 Jeu de billes et rénovation des sols de l'aire de jeux du Parc Cravéro

L'espace de jeux du Parc a fait l'objet d'une rénovation des revêtements synthétiques pour un plus grand confort et pour l'amélioration de la sécurité des enfants.

Vous l'aurez sans doute remarqué aussi, le Parc dispose depuis peu d'un espace dévolu au jeu de billes ou « billodrome », grâce à une autre des initiatives retenue dans le cadre du Budget Participatif.

4 Travaux rue Guiol

Des travaux de voirie ont été réalisés dans la rue Guiol, au niveau du parking de l'Espace des Arts, dans le but de résoudre des problèmes de sécurité dans la circulation, notamment au niveau des piétons. L'intervention a porté sur la modification voies de circulation, la réalisation d'un passage piéton, la création d'un espace végétalisé et la mise en place d'une nouvelle voie de mobilité douce permettant de rejoindre la piste cyclable du littoral.

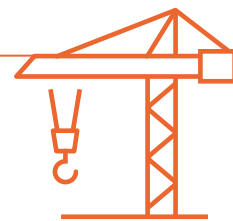
5 Piste cyclable entre le centre-ville et La Garonne

Les travaux se poursuivent et vous pouvez d'ores et déjà avoir un aperçu du résultat attendu. En raison de la saison estivale, les travaux seront interrompus cet été et reprendront à la rentrée. Le projet final devrait être livré fin 2023.

6 Piste cyclable, du nouveau du côté de la Cave Coopérative

Dans le cadre du développement des aménagements en mode doux, la ville et l'agglomération TPM modifient le parcours cyclable entre l'Espace des Arts et le centre-ville, au niveau de la Cave Coopérative.

Après la démolition de plusieurs bâtiments, le double objectif est désormais de créer un espace végétalisé entre la départementale et la future piste cyclable et d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes sur la traversée de l'avenue Gabriel Perri. L'aménagement paysager, composé de 10 arbres, sera planté dès l'automne pour des raisons de reprises et d'économies d'eau. Enfin, le parking de la Cave Coopérative bénéficiera de l'extension d'une vingtaine de places supplémentaires.



Projet Groupe scolaire Marcel Pagnol, concertation et reconstruction



En avril, l'équipe municipale a invité les parents d'élèves et les riverains de l'école Marcel Pagnol pour faire un point sur l'avancée du projet de rénovation du groupe scolaire. Une réunion publique riche où chacun a pu exprimer ses craintes, ses questions mais aussi faire part de sa satisfaction.

Un projet concerté

Ce projet est le fruit d'une large concertation. Avec la communauté éducative d'abord : directeurs des écoles, enseignants, représentants de parents d'élèves, agents des écoles, de la restauration et des services techniques... ce qui a permis au bureau d'étude de recueillir leurs besoins respectifs et d'élaborer le cahier des charges dans des conditions optimales.

La concertation a été étendue aux riverains pour leur présenter les grandes lignes du projet, L'opposition a également été associée aux différents choix, en sa qualité de membre de la Commission Appels d'Offres.

L'école provisoire

Pour accueillir les élèves pendant les travaux, une école provisoire modulaire est en cours d'implantation au niveau du parking actuel et du terrain récemment acquis par la Ville, rue Marie Mauron. Entièrement climatisée, cette unité comptera :

- 13 classes,
- 2 dortoirs,
- 2 salles polyvalentes,
- 1 salle des maîtres ,
- 6 sanitaires,
- 2 bureaux de direction.

Le tout sur une surface de 884 m².

La cantine, le préau et la grande cour seront conservés. Une des salles attenantes à la cantine fera office de bibliothèque et salle informatique.



Les éléments complémentaires du projet

- 1 terrain de sport clôturé à usage unique des écoles
- 1 zone d'attente ombragée pour les parents
- 1 aire de jeux
- 1 parking
- 1 cheminement doux



Nouveaux commerçants



~ Plastic et Fils ~ Studio de design et de créations

« Plastic et fils » c'est l'histoire de deux amis d'enfance aux parcours totalement différents mais qui se sont retrou-

vés autour d'une idée : créer des objets à partir du plastique de récupération ~ un projet artistique, commercial et environnemental, très prometteur !

Chris Belmonte, expert en communication, après avoir travaillé dans les plus grands groupes parisiens, a souhaité rejoindre son ami d'enfance Dylan Casasnovas, artiste designer, avec l'objectif de généraliser l'usage du plastique recyclé. Une matière d'avenir, robuste, belle et de qualité, aiment à préciser Chris et Dylan. Aujourd'hui, ils proposent entre autres des porte-clefs et des planches à découper de très grande qualité. Leur objectif à terme : développer une gamme de mobilier et notamment du mobilier urbain pour les communes (poubelles, bancs...), mais également des étagères etc. Au niveau environnemental, outre l'aspect recyclage, il faut souligner qu'il n'y a aucune combustion dans les procédés de fabrication et donc aucune émission de CO2 ! Le plastique est simplement ramolli à très haute température pour pouvoir être retravaillé et donner naissance à de nouvelles formes.

PLUS D'INFORMATIONS

Résidence Mer et Campagne B1 / ☎ 06 70 53 98 28

@ hello@plasticfils.com / f @ plastic & fils

👉 www.plasticfils.com



~ Le verger d'Emma ~ Fruits et légumes Épicerie fine

Après 30 ans dans la restauration, Christophe Peyrous a saisi l'opportunité de s'installer au Pradet en ouvrant son propre magasin : « Le Verger d'Emma ». Christophe s'en explique : « Cette

nouvelle aventure représente pour ma compagnie et moi une réelle opportunité de changement de vie. Grâce au « Verger d'Emma », nous pouvons proposer à nos clients des produits de qualité, avec le souci de favoriser au maximum les producteurs locaux et les produits de saison. Et nous ne proposons pas seulement des fruits et légumes, mais aussi de l'épicerie fine avec fromage, vin, laiterie, huile d'olive, etc. ». Ouvert du lundi au samedi de 7h à 19h30 et le dimanche de 7h à 12h30.

PLUS D'INFORMATIONS

22 avenue Gabriel Péri / ☎ 04 83 42 78 69

@ vergerdemma@gmail.com



~ Le Jardin du Port ~ Restaurant, cocktails et karaoké

Repris en novembre 2022, par Danielle Abes, gérante, et Grégory Schmitt, chef de cuisine, « Le Jardin du Port » (anciennement le New Live) propose une nouvelle carte, une nouvelle déco orientée jungle. Au menu : restauration à base de produits locaux et méditerranéens, brasserie toute la journée, apéritifs et cocktails, planches apéro et, bien entendu, une ambiance karaoké que tous les amateurs retrouvent avec plaisir les vendredis et samedis soir. Parmi les spécialités : tentacules de poulpes avec frites maison et « burger du maquis » à base de produits corses. Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 18h, vendredi et samedi jusqu'à 1h et, en été, de 9h à 1h du mercredi au samedi.

PLUS D'INFORMATIONS

Port des Oursinières / ☎ 09 53 90 96 15 / f @ brasserie le new live



~ Portamivia ~ Pizza et cuisine italienne

Lorenzo Libbi et Valentina Micheli ont ouvert leur atelier de cuisine dans la maison de famille de Lorenzo à La Bayette. Une nouvelle aventure pour ce couple d'Italiens qui a décidé de

(re)venir en France pour faire découvrir les recettes traditionnelles italiennes et les vraies pizzas italiennes. Lorenzo connaît bien notre ville : « Le Pradet, j'y ai passé toute mon enfance, dans le camping de mes grands-parents. C'est pour moi un vrai bonheur d'être revenu sur la terre de ma famille ! ». « Portamivia », c'est avant tout la possibilité de se faire livrer des spécialités italiennes comme les panuozzi (un mix entre le sandwich et la pizza). Avec les pizzas in pala alla romana, les napolitaines, les lasagnes, les gratins d'aubergines, les arancinos (boules de riz panées, frites et farcies), les beignets d'aubergines, les focaccias, les mozzarelline et autres olives ascolane vous découvrirez et pourrez apprécier la gastronomie italienne à sa juste valeur ! Livraison à partir de 15 € de commande ou à emporter, midi et soir du mardi au samedi de 9h à 14h et de 16h à 22h.

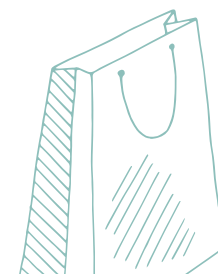
INFORMATIONS ET COMMANDES

1159 Avenue Ganzin 83220 Le Pradet

☎ 07 49 70 52 14

👉 www.portamivia.fr

@ portamivia.fr@gmail.com





◀ Stop au gaspillage

En mars, les élèves des classes de CM1 et de CM2 de l'école élémentaire Charles Sandro ont assisté à une conférence interactive sur le thème du gaspillage et du développement durable, avec l'Association Bio-Sphère. Cette initiative est intervenue en corollaire du partenariat entre le Pradet et « Les Alchimistes », jeune start-up à vocation sociale et solidaire dont la mission est la collecte des déchets alimentaires, la production et la distribution de compost. L'équipement des cantines scolaires en bacs de collecte de déchets alimentaires compostables concourent à cette démarche. « Les Alchimistes » les récupère une fois par semaine et les revend après transformation aux agriculteurs locaux.



Nos policiers en formation ▶

Le 2 avril, les agents de la Police Municipale du Pradet ont suivi une formation autour des Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC), comme les serpents, lézards et autres bestioles à huit pattes !



◀ À fond avec Cap Garonne

Le club d'athlétisme Cap Garonne a organisé ses deux épreuves phares : la Montée de la Gavaresse le 12 mars et l'Eco Trans Bleue le 7 mai. Deux courses « 100 % nature » sur des parcours offrant des dénivelés impressionnants et des panoramas époustouffants.

Pour mémoire : la Montée de la Gavaresse est une course dont l'intégralité des profits sont reversés à l'institut « Bell'Estello » du Pradet qui accueille des enfants en situation de handicap. Prochaine course : La Pradétane, course festive et exclusivement féminine, le dimanche 17 septembre prochain.

Roca cup ▶

Départ de la plage des Oursinières en direction de l'Almanarre pour la 2^e édition de la Roca Cup. Un spectacle grandiose !



▼ Copiée mais jamais égalée !

La Fête de la Bière 2023 n'a pas failli à sa réputation ! Une ambiance incroyable, des concerts de qualité, des sourires, encore des sourires, de la bonne humeur, des lutins irlandais et de grandes tablées pour le plaisir de tous. Un événement convivial très prisé et qui fait la renommée du Pradet dans tout le département !



« Cour Oasis » Sandro, première étape: la concertation

Dans le cadre de la concertation autour du projet de « Cour Oasis » du groupe scolaire Charles Sandro, le maire Hervé Stassinos et Cécile Cristol- Gomez, adjointe au maire déléguée à l'éducation, ont tenu, le **27 mars** dernier, une réunion d'information à l'attention des équipes éducatives et des parents d'élèves.

Pour mémoire : le projet de Cour Oasis consiste à repenser la cour de récréation en privilégiant la végétalisation et en rendant sa perméabilité au sol. Les travaux sont programmés pour l'été 2024.



◀ Le Pradet, terre d'ovale

À l'occasion du 6^e Tournoi de rugby à 7 de la Métropole TPM, Le Pradet a accueilli différentes équipes, dont l'équipe nationale masculine de Belgique et l'équipe féminine basque.



Forum des emplois saisonniers ▶

Le 30 mars, près de 50 entreprises ont répondu présentes à l'appel du Pradet, de la Mission Locale et de Pôle Emploi, et sont venues à la rencontre



des demandeurs d'emplois avec plus de 800 offres. Toute la journée, les différents stands ont été très fréquentés et des échanges fructueux ont eu lieu entre candidats et recruteurs.



Festival Lire Au Pradet, une 1^{ère} édition largement approuvée! ▶

Les 1 et 2 avril 2023, l'Espace des Arts a accueilli le premier Festival Lire au Pradet. Sous le haut-patronage de Charles Berling, les 45 autrices et auteurs invités ont pu échanger avec un public nombreux et passionné dans une ambiance à la fois festive et conviviale. Cette initiative heureuse est le fruit d'un travail d'équipe et de l'investissement de nombreux bénévoles qui ont fait de ces deux journées une véritable manifestation populaire dédiée à la lecture. Conférences, ateliers créatifs, ateliers d'écriture, lectures à haute-voix, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges... Un premier essai pleinement transformé!



Le sport vecteur d'inclusion ▶

Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique, le Service des Sports et les clubs sportifs du Pradet ont proposé une journée de découverte et d'initiation sur le thème de l'inclusion.



◀ Le Clos Meunier vers l'autoconsommation collective

En avril, le directeur général de Var Habitat, Martial Aubry, Directeur général et Hervé Stassin, maire du Pradet, ont présenté aux locataires du « Clos Meunier » le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de leur résidence. Ainsi, Var Habitat prévoit l'installation de 279 panneaux photovoltaïques qui alimenteront en électricité moins chère les parties communes, les entrées des immeubles, ainsi que les logements des résidents qui le souhaiteront.

Un don chocolaté ! ▶

Mardi 11 avril, M. et Mme Lejeune, Pradétans de cœur ont eu l'heureuse idée d'offrir un magnifique œuf en chocolat aux résidents de la Résidence Raï de Souléou, en présence de Pascal Campens, adjoint au maire délégué aux affaires sociales. Cet œuf géant, gagné par les donateurs à la tombola de la boulangerie le Fournil d'Emy de la Garonne, a fait plus d'un heureux.



◀ Apprendre à bien se déplacer en ville

Dans le cadre de la prévention des risques routiers, la Police Municipale en partenariat avec l'Éducation nationale et la Prévention MAIF, a introduit le « Permis piéton » dans les établissements scolaires du Pradet, pour initier les 112 écoliers de CE2 aux règles de circulation à pied en ville. L'évaluation a eu lieu le **13 avril** et a donné lieu à la délivrance d'attestations de première éducation à la route.





◀ La boulangerie « Le Fournil d'Emy » obtient la 3^e place du meilleur flan pâtissier du Var!

Qui n'apprécie pas le fondant et le goût vanillé d'un délicieux flan pâtissier ? Au Pradet, nous avons la chance d'avoir un boulanger qui a remporté le 3^e prix du meilleur flan pâtissier du Var 2022 : Damien Maillot du « Fournil d'Emy » de La Garonne. Le maire Hervé Stassinos, accompagné d'Éric Migliaccio, président du Syndicat des Boulangers et Pâtisiers du Var et de Michel Thomas, conseiller municipal en charge des commerces et du développement économique, ont tenu à féliciter cet artiste du goût.



◀ Nettoyons le Sud au Pradet, avec la Région

Samedi 15 avril s'est déroulée l'opération « Nettoyons le Sud » à l'initiative de la Région Sud-PACA avec le concours de nombreuses communes du Var et le soutien des associations locales à vocation écologique.

Au Pradet, avec « On sème pour demain »,

« Aquabulles Plongée », le Club de Kayak du Pradet, « Recyclop VAR », « Un Aquarium pour la Garonne » et de très nombreux Pradétans bénévoles, ce sont plus de 70 kg de déchets sauvages qui ont été collectés ! La nature vous dit merci !



Un Festival haut en couleur sous le soleil et dans le printemps... ►

Du 15 au 22 avril la ville s'est parée de rose, couleur de l'amour, avec le festival Équinoxe, proposé par les Ateliers de l'Étreinte et sous le parrainage de Charles Berling et de Monsieur Z.

Au programme : déambulations en ville et à la Mine, théâtre, cirque, spectacles, afters dansants et grande parade. Bref, une semaine étourdissante au cours de laquelle le Pradet est devenu une grande scène de jeu, d'amour, d'humour et de culture sous toutes ses formes... et un public aux anges !



► Le Pradet fête le printemps... côté jardins

Le Pradet côté Jardins a éclo de mille couleurs le 1^{er} mai. Plus de 7 000 visiteurs ont été conquis par les beautés du Parc Cravéro et par la qualité des exposants (pépiniéristes, producteurs locaux, artisans créateurs, représentants d'associations environnementales...).

Ballon rond et éducation au respect ►

Les phases départementales du Festival de foot U13 « Pitch Cup » se sont déroulées sur les terrains du complexe sportif Claude Mésangroas. Une belle fête du ballon rond varois avant les phases régionales et nationales. Le Festival « Pitch Cup » est organisé par la Fédération Française de Football, dans le cadre du programme éducatif fédéral qui s'appuie sur le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité.



Stages sportifs des vacances de printemps ▶

Les stages sportifs proposés aux enfants de 6 à 14 ans à l'occasion des vacances scolaires ont pour vocation l'apprentissage du vivre ensemble, du respect, de la solidarité et des valeurs du sport par le biais d'activités et d'animations physiques, culturelles et ludiques. Une façon d'apprendre en s'amusant.

Prochain rendez-vous avec les stages nautiques du 10 au 13 juillet et du 17 juillet au 4 août. Info : sport@le-pradet.fr / tél 04 94 08 62 30



◀ Foulée des écoles

Le 13 avril, près de 600 élèves des classes primaires ont pris part aux épreuves de course d'endurance organisées par le Pradet et l'Inspection Académique du Var. Cette démonstration collective est venue couronner un cycle d'apprentissage de la course longue dans les écoles pradétanes. Tous les petits champions sans exception ont été dûment diplômés pour leur participation !

Journée mondiale des victimes et héros de la déportation ▶

Le 29 avril, la cérémonie, émaillée de prises de parole et de dépôts de gerbes au monument aux morts, a rendu hommage à tous ceux qui, soit pour leur engagement politique, philosophique ou religieux, soit pour leur orientation sexuelle ou encore leur appartenance à une minorité ou une culture, sont morts en déportation, héros anonymes victimes d'une idéologie malfaisante.



▲ Devoir de mémoire

La commémoration de la fin de la 2^e Guerre Mondiale a eu lieu, comme chaque année, autour du monument aux morts du Parc Cravéro, en présence des anciens combattants, des porte-drapeaux des associations

patriotiques, du Conseil Municipal des Enfants, des Pradétans et des autorités locales rassemblés sous la protection symbolique d'une garde d'honneur des jeunes de la Préparation Militaire Marine et d'un détachement du Groupement des fusiliers marins. L'occasion de rappeler qu'aujourd'hui encore la vigilance est de mise face au retour d'idéologies nauséabondes !



Ça s'est
passé
en ville

• RETOUR SUR ACTU •



Fête des voisins 2023 ▶

Retour en images sur deux
jours de convivialité



• RETOUR SUR ACTU •





En présence des maires de Carqueiranne et de La Garde



◀ Au cœur de la découverte avec le Musée de la mine

Le mois de mai a été particulièrement riche en événements pour le Musée de la Mine de Cap Garonne : nuit des musées, vernissage de l'étonnante exposition de peintures fluorescentes et inauguration des nouveaux aménagements du musée. Un grand bravo à l'ensemble des équipes mobilisées, sous la présidence de Christian Garnier, conseiller municipal.



◀ Quand la culture fait vibrer l'Espace des Arts ▶

La saison culturelle 2022/2023 figure parmi les plus relevées, les plus hautes en couleurs et les mieux réussies, au service d'un public toujours plus nombreux. Et, avec les concerts de Luca Wilding, Dominique Fils-Aimé et Kolinga, une fin de saison en apothéose. Rendez-vous est pris dès maintenant pour **le 29 septembre** avec la présentation officielle de la saison culturelle 2023/2024 autour du Japon.



◀ Foot et solidarité

Traditionnel rendez-vous du ballon rond et de la jeunesse, le tournoi « Kid's Cup » organisé par l'U.S. Pradet a remporté une nouvelle fois un franc succès. Un tournoi organisé au profit de l'association pradétane « Les ailes de Morgane » qui a réuni 1 500 participants répartis en 136 équipes



en provenance de toute la France. Des clubs prestigieux comme l'Olympique de Marseille ou le Red Star (Paris) étaient présents.

Un vide-greniers solidaires ▶

Le 14 mai, l'association des chiens guides d'aveugles organisait un vide greniers à l'Espace des Arts. L'association remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré à la réussite de cet événement.



Au cœur de ▶ la prévention incendie

Le 31 mai, l'ensemble des bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts du Pradet a été reçu par le maire du pradet Hervé Stassinis et Graziella Piras, conseillère municipale déléguée à la prévention. L'occasion pour chacun d'échanger sur les enjeux



de la prévention du risque incendie et de mettre à l'honneur deux Pradétans qui ont œuvré pendant près de 15 ans avec le CCFF du Pradet, Roger Gatti et Jean-Marc Laprade.



Le nouveau plan vélo en ligne!

Chaque année, TPM met à jour le Plan Vélo, destiné à faciliter les déplacements des habitants au sein de la Métropole. Grâce à une politique active, la Métropole développe la pratique du vélo sur l'ensemble de son territoire: aménagements du réseau cyclable, déploiement de l'offre de stationnement dédiée, parking à vélo sécurisé, attribution de l'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE)... Retrouvez toutes les infos dans cette édition 2023-2024.

www.metropoleTPM.com



Willy Ronis et Gréco à la villa Tamaris

Le centre d'art propose deux expositions réjouissantes tout l'été. Willy Ronis à partir du 17 juin: personnage clé de l'histoire de la photographie française, le reporter (1910-2009) est l'une des plus grandes figures de cette photographie

dite « humaniste », attachée à capter l'essentiel de la vie quotidienne des gens. Puis à partir du 24 juin, Juliette Gréco, « Je suis comme je suis »: un hommage à cette grande figure de la chanson française et d'une époque, à travers des photos, mais aussi des affiches, des films relatant sa carrière, sa robe de scène...

À voir jusqu'au 17 septembre 2023

Un été très design à Hyères et Toulon

Après le Festival Design Parade à Hyères et Toulon du 22 au 25 juin, qui récompense 10 jeunes lauréats designers et autant en architecture d'intérieur, le Festival se poursuit tout l'été et au-delà avec plusieurs expositions exceptionnelles:

- À la villa Noailles à Hyères jusqu'au 3 septembre 2023, les expositions DESIGN PARADE HYERES du président du jury Noé Duchaufour Lawrence, des finalistes du concours, des lauréats des différents prix 2022, des « off » dans la ville de Toulon...

- Jusqu'au 24 janvier 2024, à la villa Noailles: L'APPARTEMENT DE CHARLES ET MARIE-LAURE DE NOAILLES: Pierre Yovanovitch a été invité à réaménager l'appartement de Charles et Marie-Laure de Noailles comme si le couple passait la commande de nos jours.

- À Toulon, jusqu'au 5 novembre 2023, à l'ancien Evêché et dans le centre-ville de Toulon: les expositions DESIGN PARADE TOULON de la présidente du jury Architecture d'intérieur Aline Asmar d'Amman, des finalistes du concours, des lauréats des différents prix 2022...

Détails des expositions sur le site www.villanoailles.com

Exposition SECONDE NATURE jusqu'au 5 novembre 2023 à l'Hôtel des Arts TPM

Pour la première fois, le Centre national des arts plastiques (Cnap), le Mobilier national et le Musée des Arts Décoratifs rejoignent le Centre Pompidou dans le cadre d'un partenariat exceptionnel pour présenter les collections nationales de design à Toulon. À partir d'un choix d'œuvres issues des collections des quatre institutions, en collaboration avec la villa Noailles, l'exposition « Seconde nature. Pour un design durable » réunit quelque 50 designers à travers 150 œuvres, qui explorent les pistes d'un design durable pour mieux en comprendre la pluralité des approches.

Conservatoire: les inscriptions sont ouvertes!

La campagne d'inscriptions pour la rentrée 2023-2024 est ouverte du 1^{er} au 25 juin et du 15 au 31 août 2023. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.conservatoire-tpm.fr et auprès des secrétariats des sites

d'enseignement.

Le Conservatoire TPM est aujourd'hui un acteur incontournable de la vie artistique de la Métropole et un des plus grands conservatoires de France. Avec près de 3 500 élèves encadrés par 200 enseignants répartis sur 11 sites situés sur le territoire de TPM, l'établissement propose 75 disciplines et accorde une place importante aux activités d'ensemble et aux pratiques amateurs dans ses quatre grandes spécialités: musique, danse, théâtre et cirque.

La CAF et TPM partenaires pour mieux répondre aux besoins des habitants



En signant, mercredi 26 avril, la 1^{ère} Convention Territoriale Globale Métropolitaine (CTG) à l'échelle du territoire TPM pour la période 2023-2026, la Métropole et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Var sont devenues officiellement partenaires. Objectif: renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services développés en faveur des habitants du territoire, notamment les jeunes et les plus vulnérables qui, en dépit de leur précarité sociale, ne mobilisent pas toujours leurs droits. Basée sur un diagnostic partagé, cette CTG vient ainsi en complémentarité avec celles déjà signées par les 12 communes de TPM afin de répondre à trois enjeux prioritaires: améliorer le cadre de vie et favoriser l'accès ou le maintien à un logement de qualité; améliorer la relation à l'utilisateur par le développement d'un territoire inclusif; et enfin, favoriser l'insertion sociale et professionnelle du public Jeunes.

Pradétanes, Pradétans,

L'hiver est désormais derrière nous et un printemps bien trop sec se termine nous laissant dans l'inquiétude quant aux mois d'été à venir. Ces mois passés ont permis de voir émerger quelques projets structurants pour Le Pradet, déjà à mi-mandat.

Le projet de piste cyclable vers La Garonne a pris beaucoup de retard. Il ne sera pas terminé pour l'été comme cela avait été annoncé, laissant le chantier ouvert pour la saison estivale ! Le projet présente encore des zones floues, sur lesquelles nous étions intervenus en réunion. À ce jour, les réponses fournies par la municipalité sur ces « points durs » restent vagues.

Cette voie partagée devrait être connectée à la piste cyclable du littoral, dans le quartier de la

cave vinicole. Là aussi, des inconnues existent. Une réflexion globale sur l'ensemble du quartier de la cave et de la coopérative nous semblait nécessaire. Ces actions, réalisées au coup par coup, manquent cruellement de clarté et de vision d'ensemble.

Les travaux de l'école Marcel Pagnol, que nous soutenons, rentreront bientôt dans une phase active. Nous serons mobilisés et attentifs face aux inquiétudes qui perdurent.

Enfin, le Port de Oursinières fera l'objet d'une requalification dans les années à venir, tant sur le plan des voiries que du port en lui-même. Il était temps, tant les infrastructures portuaires sont dégradées. Espérons que le projet proposé respecte l'âme du quartier, si chère aux Pradétans. La concertation sera ici primordiale et nous attendons de la majorité que nos propositions soient entendues.

Qu'il s'agisse de dossiers structurants que nous soutenons, ou que nous réfutons, notre implication va désormais perdurer en marge d'un groupe qui se déclare être le groupe de l'opposition et qui a officialisé depuis peu par voie de presse une union qui assemble divers visages de notre paysage politique, donnant ainsi une « transparence » longtemps attendue quant à la composition réelle du conseil municipal.

Notre opposition, élue de manière significative en 2020, vous retrouvera à la rentrée, portée par le travail et l'altruisme, défendant Pradétanes et Pradétans pour ou contre les projets de la majorité, sans esprit revancharde, individualiste ou partisan.

Nous vous souhaitons un bel été.

Bernard PEZERY

**M. Brondino, E. Joffre, V. Pozzo di Borgo,
A. Cabrera « Réussir Le Pradet Ensemble »**

Chers Pradétans,

L'opposition municipale est un pilier fondamental dans une démocratie locale, car elle offre une alternative à la majorité et garantit normalement la diversité des opinions et l'équilibre des pouvoirs dans la prise des décisions.

C'est bien dans cet état d'esprit que nous nous inscrivons et c'est donc tout naturellement et avec un grand plaisir que nous vous informons de la constitution d'un nouveau groupe d'opposition municipale « Pour les Pradétans ».

Notre commune et les Pradétans méritent qu'on leur porte de l'intérêt, qu'on leur propose d'autres projets, que l'on soit attentionné et à leur écoute. Vos conseillers municipaux « Pour Les Pradétans » travaillent depuis plusieurs mois afin d'être cette alternative. Notre projet représente une voix importante et nous sommes fiers de le porter.

Nous voulons être constructifs mais vigilants car seul l'intérêt des Pradétans et du Pradet prévaut.

Nous sommes également convaincus que la transparence est cruciale pour une gouvernance responsable et que les citoyens ont le droit de savoir ce qui se passe dans leur commune.

Mais au Pradet, rien ne se passe comme ailleurs, « dire ce que l'on fait » et surtout « faire ce que l'on dit », n'a pas de mise, il existe effectivement un fossé entre les dires et les actes.

Le Pradet est bien vu de loin : fête de la bière, de la moule, animation de la place ; nous nous en réjouissons même si des améliorations sont nécessaires... Mais pour les pradétans, le Maire est « loin d'être bien vu » : quelle est la face cachée des projets de la majorité municipale ? La judiciarisation anormale du dossier de réhabilitation de l'école Marcel Pagnol ? Les travaux interminables de la liaison vers La Garonne ? Les incivilités du

jardin Lantrua ? Les travaux du quartier du port que le Maire annonce vouloir entreprendre en pleine concertation, alors que le marché public de la métropole ne mentionne aucune consultation publique en bonne et due forme et que les délais sont trop courts pour en prévoir ? ...

Face à ces choix de gouvernance qui interpellent, nous sommes et serons toujours en alerte. Porter la voix des Pradétans, c'est notre rôle afin d'améliorer le présent et le futur, les décisions prises doivent refléter les besoins et l'intérêt de la commune.

Nous vous souhaitons un bel été !

Valérie RIALLAND

conseillère départementale

Viviane TIAR,

Martine CABOT et Denis TENDIL

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DU PRADET

- Accueil ☎ 04 94 08 69 47 | accueil@le-pradet.fr
- Secrétariat du Maire ☎ 04 94 08 69 54 | secretariatdumaire@le-pradet.fr
- Élections, cimetières ☎ 04 94 08 69 67
- État civil et étrangers ☎ 04 94 08 69 75 | etat-civil@le-pradet.fr
- Communication ☎ 04 94 08 69 76 | communication@le-pradet.fr
- Culture ☎ 04 94 01 72 55 | culture@le-pradet.fr
- Urbanisme ☎ 04 94 08 69 42 | urbanisme@le-pradet.fr

BIBLIOTHÈQUE Pauline ROLLAND

☎ 04 94 14 05 24 | bibliotheque@le-pradet.fr

CNRR ☎ 04 94 93 34 66 | (site du Pradet)

OFFICE DE TOURISME ☎ 04 94 21 71 69 | tourisme@le-pradet.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

☎ 04 94 08 08 58 | ccas@le-pradet.fr

GUICHET UNIQUE

☎ 04 94 08 69 44 | guichet.unique@le-pradet.fr
(accueils périscolaires, inscriptions écoles, restauration scolaire, sport)

SERVICE JEUNESSE ET SPORT

☎ 04 94 14 37 25 | sport@le-pradet.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ÉCOLE PAGNOL

Matin ☎ 04 94 08 26 43

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ÉCOLE SANDRO

Matin ☎ 04 94 14 00 38

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

ACACIA D'ARGENT ☎ 04 94 08 48 26

LE JARDIN DES PITCHOUNS ☎ 04 94 00 43 10

ALLO MAIRIE (Services techniques)

☎ 04 94 08 69 61

DÉCHETTERIE ☎ 04 94 14 06 42

POLICE MUNICIPALE ☎ 04 94 21 32 16 | policemunicipale@le-pradet.fr

CSSF ☎ 04 94 58 16 13 ou 06 14 04 22 92

COMMISSARIAT DE LA GARDE

☎ 04 94 75 88 88

CONCILIATEUR DE JUSTICE ☎ 04 94 08 08 58

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE HYÈRES
☎ 04 94 00 24 00

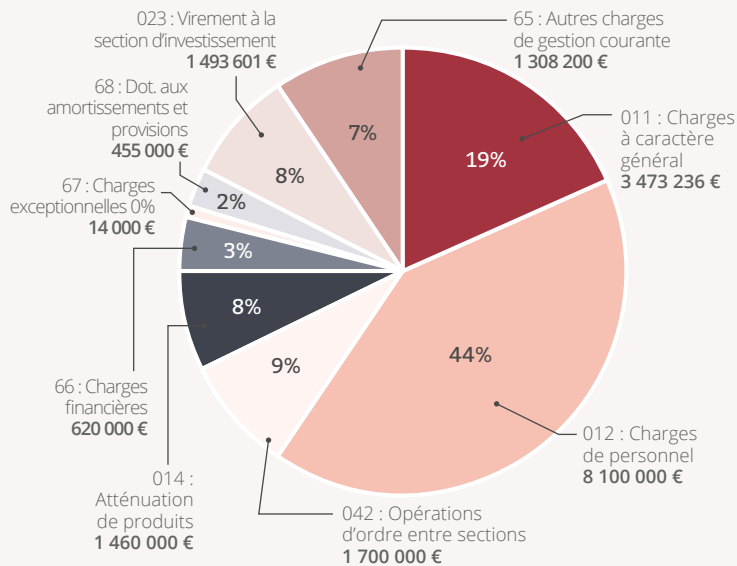
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
DE TOULON ☎ 04 94 14 50 00

PHARMAGARDE (24h/24) ☎ 32 37

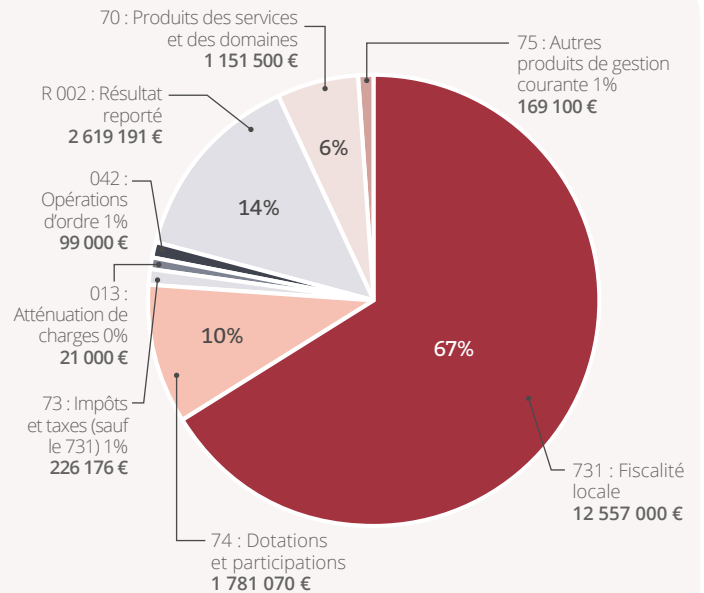
Le budget primitif pour 2023 voté lors du dernier conseil municipal s'établit comme suit

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	18 624 037,13 €	18 624 037,13 €
Section d'investissement	14 942 129,81 €	14 942 129,94 €
Total	33 566 166,94 €	33 566 166,94 €

Les dépenses de fonctionnement

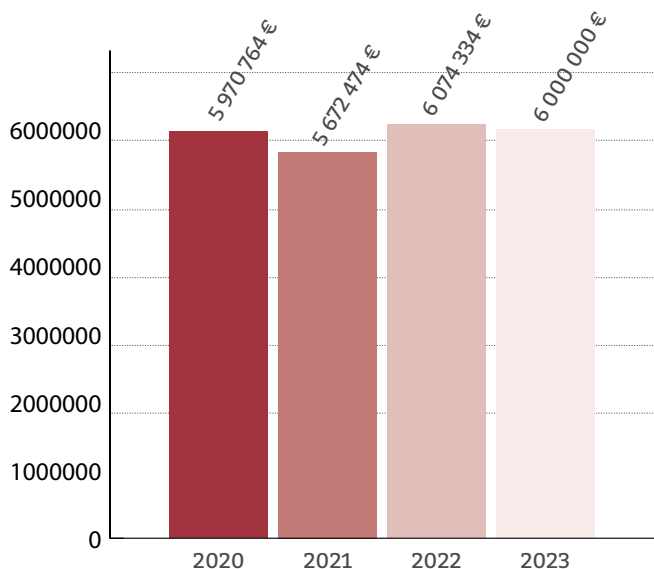


Les recettes de fonctionnement



Comme constaté à la lecture des diagrammes présentés ci-dessus, la Ville du Pradet a su maintenir son niveau d'endettement en-dessous de la moyenne nationale et locale.

La dette



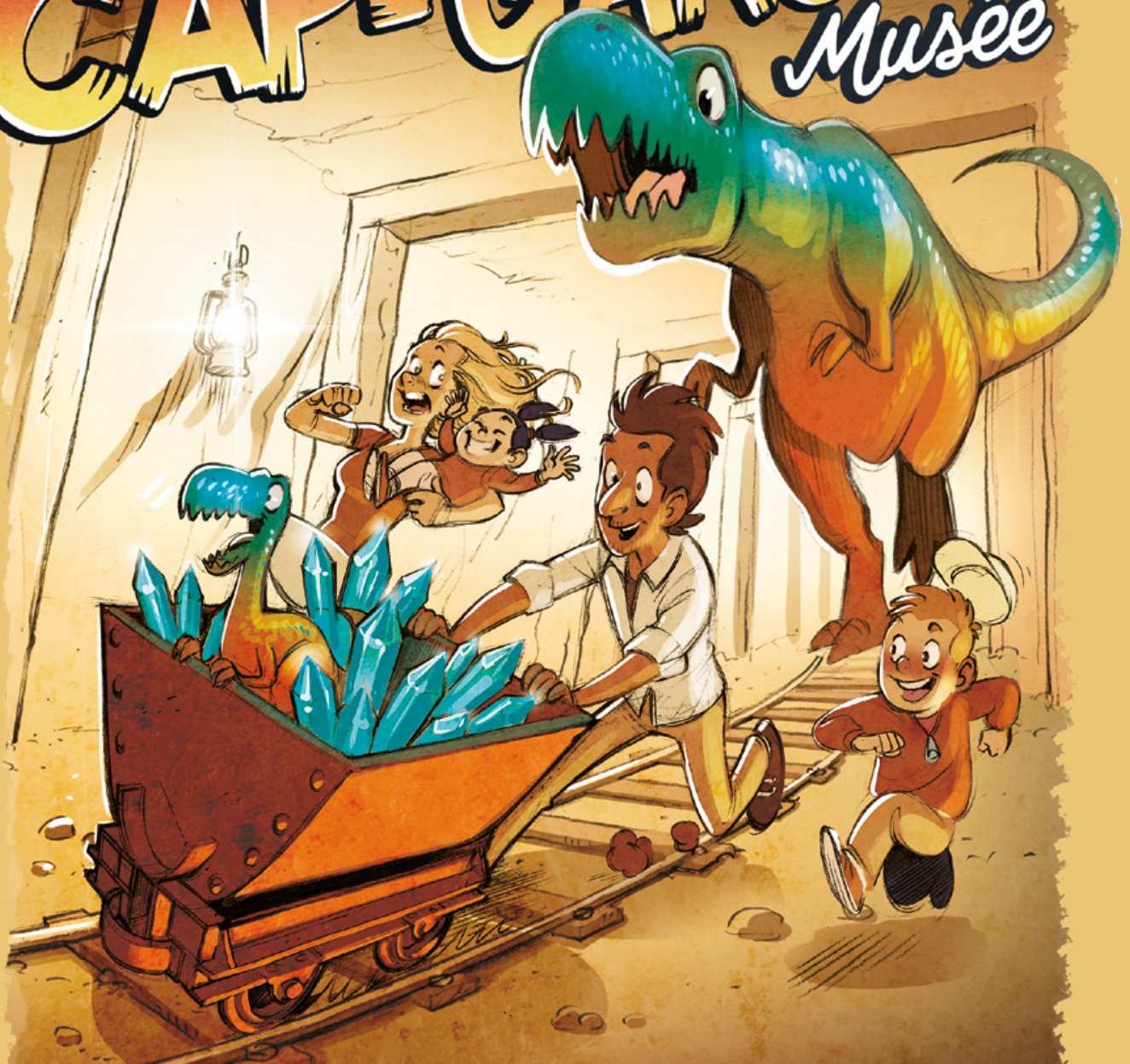
Il n'y a pas cette année d'augmentation des taux d'imposition communaux*

TAXES	TAUX 2022	TAUX 2023 PROPOSÉS
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires		17,16 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	46 %	46 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	83,78 %	83,78 %

Cette gestion vertueuse permet de dégager les fonds d'investissement nécessaires au maintien de la qualité de vie des Pradétans dont notamment : les études et travaux pour la reconstruction du groupe scolaire Marcel Pagnol ou la désimperméabilisation des cours du groupe Sandro, les projets sélectionnés dans le cadre du budget participatif...

*L'État a cependant revalorisé les bases de 7,2%

LA MINE DE CAP-GARONNE Musée



AU PRADET

WWW.MINE-CAPGARONNE.FR

04 94 08 32 46

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MINE DE CAP GARONNE
LE PRADET - LA GARDE - CARQUEIRANNE

